SSE SOCIÉTÉ SUISSE DES ENTREPRENEURS SECTION DE GENÈVE

FMB FÉDÉRATION GENEVOISE DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

gge Groupement genevois d'entreprises du bâtiment et du génie civil

LA GRÈVE DU 16 OCTOBRE NE SERT À RIEN!

Les discussions dans le secteur principal de la construction (gros oeuvre) en vue du renouvellement de la Convention collective de travail nationale (CN) se poursuivent.

Les délégations patronales et syndicales ont rendez-vous le 9 novembre 2018 et le résultat des pourparlers sera soumis au vote de l'assemblée des délégués suisses de la SSE, en Suisse centrale, les 14 et 15 novembre 2018.

Avant cette date, aucun accord ne peut être signé, ce qui rend la grève reconductible décidée par les syndicats genevois, pour de sombres motifs, parfaitement inutile.

IL EST ANORMAL DE BLOQUER LA VILLE ET SON ÉCONOMIE ET DE PRENDRE LA POPULATION EN OTAGE PENDANT PLUSIEURS JOURS!

La branche de la construction a fait d'énormes progrès sociaux au cours des 15 dernières années.

La pénibilité du travail, largement réduite par la mécanisation, est compensée par une **retraite anticipée à 60 ans.**

Les conditions de rémunération sont excellentes en comparaison des autres secteurs de l'industrie et de l'artisanat, comme l'atteste le tableau ci-dessous, publié par les syndicats UNIA et SYNA en 2017.

Cela signifie que **le maçon** détenteur d'un CFC qui a un salaire de base mensuel de minimum **CHF 5'633.-** (cf. tableau) touche en réalité à Genève, au minimum, plus de **CHF 6'300.-** par mois x 13.

En effet, à Genève, la pause est payée et une indemnité de **CHF 25.-** est versée chaque jour travaillé aux collaborateurs pour leurs frais de déplacement et de repas.

De surcroît, lors des négociations nationales de cet été, les parties semblaient s'accorder sur **une hausse des salaires de CHF 150.-**/mois dès 2019 et **le maintien de la retraite anticipée à 60 ans**, ce qui prouve que la solution passe par un accord national, pas par une grève à Genève!

syna Die Gewerkschaft

UNIA Die Gewerkschaft.

Salaires minimums conventionnels (branches ou professions avec CFC)
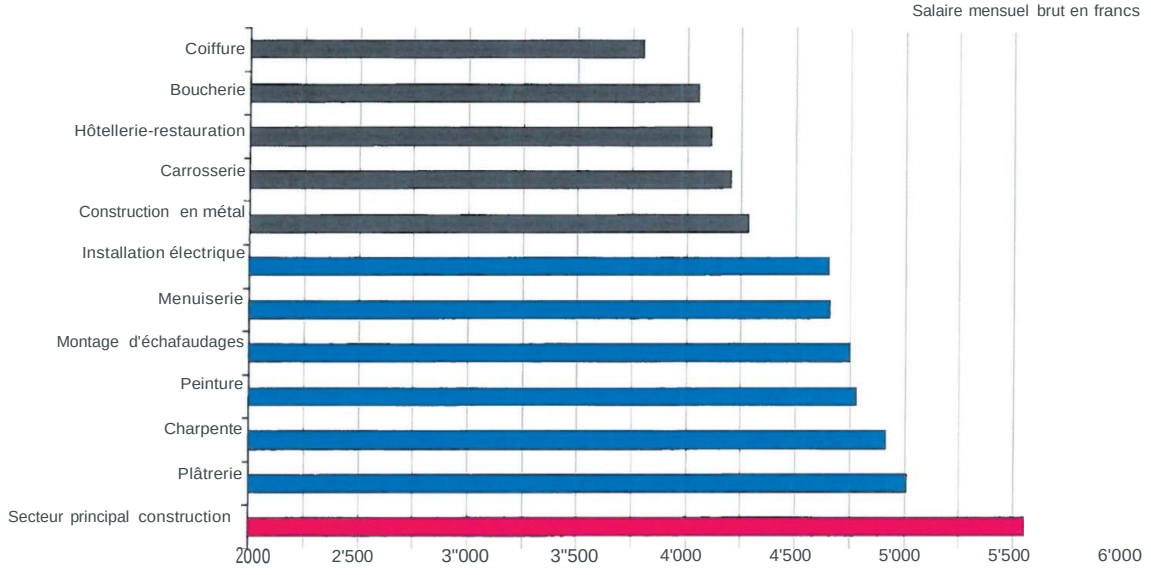
Situation à fin 2016. Source: SECO et SSE